

Formation Internationale d'Esthétique

— École privée d'Esthétique & de Bien-être à —



La Formation Internationale d'Esthétique – **F.I.E** – est un établissement d'enseignement dont le pouvoir organisateur est dirigé par Mme Le Brun et reconnu par l'*Union Nationale des Esthéticiennes de Belgique* ainsi que par la *Fédération Internationale d'Esthétique et Cosmétique* – INFA.

La **F.I.E** a pour objectif de répondre aux exigences du métier face à une société en perpétuelle évolution en proposant un programme théorique et pratique complet.

UNEB UNION NATIONALE DES
ESTHÉTICIENNES DE BELGIQUE



Formation Internationale d'Esthétique

Faculté Internationale d'Esthétique

Ecole d'Esthétique & de Bien-être
Depuis 80 ans, à Bruxelles



CONTRAT D'INSCRIPTION 2026 SPA PRATICIEN (jour – vendredi 9h-15h30)

A renvoyer par e-mail : administration@fie-esthetique.com

Date d'inscription :	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville / pays :
GSM :	Tel fixe :
E-mail de l'élève :	Nationalité :
Langue maternelle :	Numéro de Registre National : (si domicilié en Belgique)
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Tel/GSM membre de la famille :	E-mail membre de la famille :
Adresse membre de la famille :	

Déclare m'inscrire à l'année 2026 en **SPA PRATICIEN** à la F.I.E.

La formation est donnée de mars à juin, les vendredis + visites (*sauf exception*).

Le montant du minerval par année s'élève à (voir page 3).

Le minerval inclut l'enseignement, les visites la mise à disposition de l'appareillage et des cosmétiques et l'attestation de compétence (réussite aux examens).

.....Page à parafier

Je m'inscris à la F.I.E :

SPA PRATICIEN

- Un versement du montant intégral - soit 2720 euros - à l'inscription versé le (date à inscrire)
- Un acompte de 720 euros est à verser sur le compte bancaire de la F.I.E, pour le..... (date à inscrire). L'acompte n'est en aucun cas remboursable en cas d'annulation de la part de l'inscrit(e)
- Le solde de 2000 est à verser pour le 16 février 2026 au plus tard,

Versement à effectuer sur le compte suivant:

Formation Internationale d'Esthétique (F.I.E) asbl

16 avenue Boileau, 1040 Bruxelles

BE 05 45895610 / Banque ING / BIC (Swift): BBRUBEBB

IBAN: BE51 3631 3306 6862

Communication Acompte et Solde :

« *Acompte Spa Praticien 20246» + nom, prénom & numéro de GSM de l'étudiante inscrite.* »

.....
Page à parafer

Règlementation accordée (lire attentivement):

1. Le présent bulletin d'inscription, dûment complété et signé, constitue un contrat entre l'étudiant et la F.I.E visant une formation dans la F.I.E dont le programme est bien connu de l'étudiant et est basé sur la législation en vigueur au moment de sa signature.
2. L'acompte versé lors de l'inscription est définitivement acquis à la F.I.E: il ne sera pas remboursé en cas de désinscription pour quelque cause que ce soit. L'acompte doit être versé endéans les cinq jours suivant l'inscription.
3. La Direction a le droit de refuser l'inscription d'une élève dans la mesure où le contrat est incomplet et le versement de l'acompte n'a pas été versé endéans les cinq jours suivant l'inscription.
4. La Direction a le droit de refuser la demande de l'élève de changement de formation en cours d'année.
5. En cas d'abandon pendant la formation, le minerval ne szera pas remboursé,
6. Le minerval annuel ne comprend pas le matériel (cf. liste du matériel à apporter).
7. La F.I.E ne peut garantir un emploi au terme de la formation.
8. La Direction se réserve le droit d'imposer des cours à distance en cas de force majeure (conditions sanitaires, intempérie, impossibilité de déplacement du professeur ou décision prise par la Direction).
9. L'étudiante donne la permission à la F.I.E d'utiliser son image lors des photos prises durant les cours pour les supports publicitaires (Facebook, Instagram, site internet, etc.). Toujours dans le respect de l'image non dégradante de l'élève.
10. Suite à la nouvelle loi sur le RGPD (information sensible), l'étudiant donne son accord à la F.I.E pour exploiter ses données personnelles telles qu'email et numéro de téléphone, même l'année académique terminée, afin d'avertir sur les éventuelles spécialisations ou autre. L'étudiant peut à tout moment solliciter une rétractation de cet accord conformément au RGPD.

11. Tout litige relatif au présent contrat est de la compétence exclusive des tribunaux FRANCOPHONES de Bruxelles.
Dans tous les cas, seul le droit belge est d'application.

..... *Page à parafier*

La F.I.E est une école privée non reconnue par la Communauté française de Belgique et qui délivre des diplômes non reconnus par la Communauté française de Belgique.

Fait à ----- le -----

L'étudiante

Signature + lu et approuvé + copie carte d'identité